

LES RÉFÉRENTS DE QUARTIERS à vos côtés

Rôle du référent

Engagés par une charte et tous bénévoles, les référents recueillent les demandes et suggestions des habitants, qu'ils transmettent au service municipal concerné. Ils se chargent d'apporter la réponse qui est donnée à la demande de l'habitant.



Comment contacter votre référent ?

- 
- monquartier@billy-berclau.fr
 - sur billy-berclau.fr et le formulaire dédié
 - en déposant le **coupon-réponse** à récupérer en mairie (ou sur billy-berclau.fr) et à déposer dans la boîte à lettres du référent

Demandes possibles

Toutes celles qui concernent :

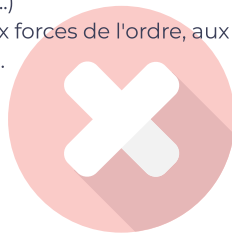
- les espaces publics,
- les dégradations,
- les incivilités,
- les dysfonctionnements des réseaux ou de l'éclairage,
- le stationnement,
- la circulation,
- ...
- et plus globalement, tout ce qui est de la compétence de la commune.



Toutes suggestions d'amélioration de la qualité de vie dans le quartier.

Demandes ne pouvant être soumises

- Intervenir dans des litiges privés (conflits de voisinage, litiges commerciaux, problèmes familiaux ...)
- Traiter des demandes qui ne concernent pas la commune (caf, pôle emploi, gaz, électricité, impôts...)
- Se substituer aux forces de l'ordre, aux élus et aux agents.



VOS RÉFÉRENTS DE QUARTIERS



**Alain
QUEVA**

246 rue du Général de Gaulle

RUES & QUARTIERS CONCERNÉS

Zone n°10

Rue Pierre Curie
Rue du Général de Gaulle (du n°200 bis au 260 et du 199 au 265 bis)
Rue Victor Hugo
Rue Jeu de Paume
Rue Joliot
Rue Lavoisier
Rue Musset
Rue Thorez
Rue Jules Verne